

## Identification des modules et des fournisseurs Formation des moniteurs/monitrices de conduite

du 21 mars 2017

<b>Module B1</b>	
<b>Titre</b>	<b>Processus d'apprentissage</b>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente</li> <li>• Connaissances linguistiques, du degré secondaire II</li> </ul>
<b>Compétence</b>	Les apprenants connaissent les facteurs susceptibles d'influencer le processus d'apprentissage ; ils sont capables d'engager ce processus, d'en assurer le suivi et de l'évaluer de manière efficace et durable.
<b>Certificat de compétence</b>	Examen oral : questions de connaissances et de compréhension ainsi que résolution d'exemples pratiques
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de citer et d'expliquer les facteurs ayant une influence sur les processus d'apprentissage</li> <li>• d'expliquer les différentes conditions nécessaires pour apprendre à enseigner la théorie et la conduite</li> <li>• de nommer et d'expliquer les causes et conséquences d'une sollicitation exagérée ou insuffisante</li> <li>• d'expliquer sur la base d'exemples les différentes méthodes pour accompagner les processus d'apprentissage et les appliquer (dans la formation de conduite théorique et pratique)</li> <li>• d'expliquer l'importance de l'auto-responsabilité dans les processus d'enseignement</li> <li>• d'utiliser adéquatement les différents moyens auxiliaires pour soutenir les processus d'apprentissage</li> <li>• de citer les signes du trac et être en mesure d'y réagir convenablement</li> <li>• de reproduire, d'expliquer et d'exploiter les principes du feedback</li> <li>• d'expliquer et d'analyser leur propre biographie d'apprentissage</li> </ul>

<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de l'observation (première impression, etc.)</li> <li>• Possibilités d'apprécier les élèves de conduite sur la base des expériences pratiques de conduite</li> <li>• Méthodes pour l'accompagnement des processus d'apprentissage (points d'attache, du facile au compliqué, évoluer pas à pas, motiver l'élève à apprendre par lui-même, techniques de motivation)</li> <li>• Les différents rôles du moniteur de conduite (instructeur, animateur, coach) dans l'enseignement de conduite théorique et pratique</li> <li>• Principes de la structuration des matières</li> <li>• Procédés inductifs, déductifs</li> <li>• Compréhension de l'association</li> <li>• Loi des effets et du succès, amplification</li> <li>• Moyens auxiliaires pour le soutien des processus d'apprentissage (tenir les fiches de formation, possibilités de visualisation, etc.)</li> <li>• Différentes conditions d'apprentissage</li> <li>• Signes et causes d'une sollicitation exagérée ou insuffisante</li> <li>• Trac des examens : signes, causes, possibilités de les gérer</li> <li>• Règles du feedback</li> <li>• Etablissement de sa propre biographie d'apprentissage</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ
<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs
<b>Temps d'apprentissage</b>	80 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B2</b>	
<b>Titre</b>	<b>Communication et atmosphère d'apprentissage</b>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir suivi une formation du degré secondaire II ou une formation équivalente</li> <li>• Connaissances linguistiques, du degré secondaire II</li> </ul>
<b>Compétence</b>	Les apprenants connaissent les formes de dialogue et de communication appropriées et sont, de ce fait, capables de générer un climat d'apprentissage positif et favorable dans le rapport pédagogique enseignant/élève
<b>Certificat de compétence</b>	Partant d'exemples pratiques, séquences vidéo et utilisation pratique d'autres moyens didactiques, expliquer, analyser et apprécier les théories communicatives, processus de la communication ou les comportements dans la communication et les stratégies d'intervention en cas de conflits
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'expliquer quelques modèles de communication importants (par ex. Schulz von Thun) et de les illustrer à l'aide d'exemples</li> <li>• de comprendre le propre comportement dans la communication et de l'expliquer sur la base d'un modèle</li> <li>• d'expliquer et d'appliquer les principes de la communication verbale et non verbale</li> <li>• de déclencher les processus de communication en groupes ou face à des personnes individuelles, de les analyser et de les influencer</li> <li>• de citer les stratégies d'intervention en cas de conflits, de les expliquer et de les mettre en œuvre</li> <li>• d'observer et de gérer de manière constructive ses propres sentiments</li> <li>• d'utiliser différentes possibilités de visualisation</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aperçu des différentes théories de communication (par ex. Schulz von Thun)</li> <li>• Communication verbale, non verbale</li> <li>• Analyse des processus de communication</li> <li>• Analyse du propre comportement communicatif</li> <li>• Gestion des conflits, stratégies d'intervention en cas de conflits</li> <li>• Utilisation des possibilités de visualisation</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ
<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs
<b>Temps d'apprentissage</b>	80 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B3</b>	
<b>Titre</b>	<b>Bases légales – Planifier des cours et les organiser</b>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de compétence des modules B1 et B2</li> <li>• Posséder depuis 3 ans au moins le permis de conduire de durée illimitée de la catégorie B</li> <li>• Autorisation d'effectuer des transports de personnes à titre professionnel (TPP)</li> </ul>
<b>Compétence</b>	Les apprenants sont en mesure de planifier, de réaliser et d'évaluer un enseignement dans le domaine du droit de la circulation routière.
<b>Certificat de compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen écrit et oral sur le droit de la circulation routière</li> <li>• Planifier, donner et évaluer une leçon théorique sur les bases légales</li> </ul>
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprennent les bases légales importantes pour l'enseignement théorique et pratique de la conduite (loi sur la circulation routière, ordonnances y relatives) et savent les présenter de manière didactique et transmettre les connaissances en fonction du groupe cible</li> <li>• sont capables de citer des thèmes actuels de la politique des transports et de prendre position à leur sujet</li> <li>• peuvent reproduire les questions de planification d'une leçon théorique (analyse didactique)</li> <li>• sont capables de citer et de formuler les objectifs particuliers d'apprentissage de l'enseignement théorique</li> <li>• savent structurer les matières d'apprentissage et les répartir en unités d'apprentissage</li> <li>• peuvent élucider le niveau des connaissances des élèves conducteurs</li> <li>• comprennent différentes méthodes d'enseignement relatives à l'enseignement orienté vers la pratique (présentation, animation, travaux en groupes, etc.) et savent les utiliser de manière adéquate</li> <li>• peuvent expliquer les réflexions théoriques fondamentales d'enseignement relatives à l'utilisation de différents moyens didactiques</li> <li>• savent utiliser de manière adéquate les moyens didactiques courants dans l'enseignement</li> <li>• peuvent positionner le profil professionnel moniteur/monitrice de conduite dans le paysage suisse de la formation</li> </ul>

<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les articles de loi sur la circulation routière et les ordonnances y relatives importants pour l'enseignement théorique et pratique de la conduite</li> <li>• Thèmes actuels de la politique des transports</li> <li>• Planification et conception de l'enseignement théorique</li> <li>• Définition des objectifs d'apprentissage</li> <li>• Méthodes d'enseignement pour l'enseignement orienté vers la pratique (présentation, animation, travaux en groupes, possibilités d'activation, etc.)</li> <li>• Réflexions sur la théorie de l'apprentissage pour la mise en œuvre des moyens didactiques usuels (tableau noir, rétroprojecteur, Flipchart, présentation PowerPoint, images, séquences de films, etc.)</li> <li>• Le système éducatif suisse et le contexte professionnel des moniteurs/monitrices de conduite (associations, ORTRA, etc.)</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ
<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs
<b>Temps d'apprentissage</b>	120 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B4</b>	
<b>Titre</b>	<b>Technique et physique de l'automobile – Planification de la formation</b>
<b>Conditions</b>	Certificat de compétence des modules B1 à B3
<b>Compétence</b>	Les apprenants sont capables, compte tenu des bases théoriques de la technique de la voiture automobile et de la physique, de planifier et d'exécuter des séquences de la formation dans la technique et la physique automobile et de transférer les connaissances acquises sur l'ensemble de la planification de l'enseignement
<b>Certificat de compétence</b>	Travaux pratiques : établir un processus exemplaire et détaillé de la formation de conducteur, avec indication des compétences, objectifs d'apprentissage, séquences d'apprentissage et méthodes didactiques et d'enseignement.
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de décrire les processus et rapports physiques sur la base d'exemples pratiques tirés de la technique de l'automobile et de l'exploitation d'un véhicule</li> <li>• de résoudre des exemples de calculs simples sur la loi du mouvement, la statique et la dynamique à l'aide des moyens auxiliaires usuels (calculatrice et tableau de formules)</li> <li>• de nommer et d'expliquer les bases théoriques simples pour quelques systèmes importants dans une voiture automobile (sur la base d'une brochure de vente d'un véhicule de série)</li> <li>• de citer et d'expliquer les dispositions légales pertinentes relatives aux véhicules</li> <li>• de planifier, sur la base des connaissances acquises, une séquence d'enseignement et ensuite, sur cette base, de prévoir pour les élèves de conduite l'ensemble du plan de formation (théorie et pratique)</li> <li>• de définir les objectifs et séquences d'apprentissage et de sélectionner les moyens et méthodes didactiques appropriés</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases physiques</li> <li>• Exemples de calcul : loi du mouvement, statique et dynamique</li> <li>• Technique automobile : bases théoriques simples</li> <li>• Carrosserie, aérodynamique, roues, direction assistée, freins</li> <li>• Moteur : termes spécifiques, gaz d'échappement, carburants, formes de construction</li> <li>• Traction / propulsion</li> <li>• Installations électriques</li> <li>• Divers travaux pratiques d'entretien du véhicule</li> <li>• Les dispositions légales pertinentes relatives aux véhicules, permis, plaques d'immatriculation, exigences techniques</li> <li>• Planification de la formation (conception, définition des unités d'apprentissage et objectifs, etc.)</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ

<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs
<b>Temps d'apprentissage</b>	60 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B5</b>	
<b>Titre</b>	<b>Sensibilisation au trafic</b>
<b>Conditions</b>	Certificat de compétence des modules B1 à B4
<b>Compétence</b>	Les apprenants sont capables de transmettre de manière convaincante les éléments de sensibilisation du trafic ainsi que de développer et de consolider, chez les élèves conducteurs, l'attitude et le comportement adéquats.
<b>Certificat de compétence</b>	Les apprenants démontrent par les examens écrits et oraux qu'ils savent analyser et nommer les éléments de la sensibilisation au trafic sur la base de situations routières et en déduire un comportement adapté à chaque situation. Ils démontrent, à l'aide d'un exemple, quelles sont les méthodes qu'ils veulent utiliser pour transmettre, respectivement développer chez les élèves de conduite ces matières et comportements
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• savent expliquer les fonctions des organes de la perception et les principes fondamentaux de l'observation spécifique à la circulation ainsi que les rapports entre la perception et la réaction</li> <li>• comprennent et reconnaissent les éléments ambiants les plus importants pour le trafic</li> <li>• connaissent les formes de base et caractéristiques des processus du mouvement et du trafic (conduire et circuler)</li> <li>• peuvent citer et expliquer les règles (obligations) de comportement respectueux et responsable dans le trafic routier</li> <li>• savent expliquer les principes d'une conduite respectueuse de l'environnement</li> <li>• savent confronter mentalement les dangers imprévisibles de la route et s'imaginer les réactions appropriées</li> <li>• sont en mesure de citer et de décrire les dangers, les effets et les conséquences potentiels de la consommation d'alcool, de médicaments ou de drogues</li> <li>• disposent d'un répertoire de méthodes pour transmettre les thèmes de sensibilisation au trafic</li> <li>• savent analyser les bilans des accidents et les interpréter, citer les causes les plus fréquentes des accidents et en expliquer les conséquences possibles afin de susciter la compréhension nécessaire pour la théorie de la circulation</li> <li>• peuvent, à l'aide de règles tactiques, analyser des situations d'accidents et élaborer des propositions de solutions pour les éviter</li> <li>• peuvent citer et appliquer correctement les règles de comportement, les mesures et prescriptions en cas d'accident</li> <li>• peuvent citer et appliquer correctement les mesures de secours immédiat, les règles de comportement et les mesures de secours pour les personnes blessées</li> </ul>



<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescriptions et directives légales concernant les cours de théorie de la circulation</li> <li>• Perception du trafic (techniques d'observation et d'orientation dans le trafic)</li> <li>• Environnement du trafic (connaissance des partenaires, de la route, du jour)</li> <li>• Dynamique du trafic (forces synergiques, loi sur la mobilité du trafic, manœuvre des partenaires)</li> <li>• Statique du trafic (capacités de conduite, conduite en adéquation avec l'environnement, entraînement de sécurité)</li> <li>• Dangers et conséquences de la consommation d'alcool, de médicaments et de drogues ; règles de comportement</li> <li>• Méthodes afin de transmettre les thèmes de la théorie de la circulation de manière durable et afin d'influencer de manière positive l'attitude et le comportement des élèves de conduite</li> <li>• Comportement en cas d'accidents</li> <li>• Mesures de secours immédiat</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ
<b>Forme de prestations</b>	Selon publications des organisateurs
<b>Temps d'apprentissage</b>	200 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B6</b>	
<b>Titre</b>	<b>Comportement dans le trafic – Planification de l’enseignement pratique de conduite</b>
<b>Conditions</b>	Certificat de compétence des modules B1 à B5
<b>Compétence</b>	Les apprenants sont en mesure, au vu des règles de la circulation en vigueur et de la théorie de la circulation, de se comporter de manière exemplaire dans le trafic et, de ce fait, d’exercer un effet positif sur les élèves conducteurs. Ils sont en outre capables de planifier les phases de l’enseignement pratique
<b>Certificat de compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epreuves de conduite pour déterminer le comportement personnel, assorties de l’estimation personnelle du conducteur</li> <li>• Travail écrit pour planifier les séquences de formation dans la formation de conduite pratique</li> </ul>
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d’apprentissage</b>	<p>Les apprenants sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d’expliquer les causes, effets et possibilités de gérer le stress, la colère et l’agression et, sur la base de propres expériences vécues, d’en discuter</li> <li>• de refléter leur autoportrait et leurs impulsions personnelles socialement dommageables compte tenu de leur rôle de moniteur/monitrice de conduite et, dans le cadre de l’évolution du trafic d’en tirer les conséquences pour leur comportement</li> <li>• d’appliquer strictement les règles de la circulation spécifiques et propres à la catégorie, durant la course d’essai</li> <li>• d’appliquer les règles d’une conduite respectant les partenaires et l’environnement durant la course d’essai</li> <li>• d’apprécier leur propre manière de conduire ainsi que celle des autres concernant la conformité aux règles, les partenaires, l’économie et le respect des valeurs et d’en déduire les conséquences</li> <li>• d’expliquer les tenants et aboutissants d’un comportement exemplaire</li> <li>• de planifier les séquences de la formation préliminaire, de base, principale et de perfectionnement, en fonction des lieux</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases psychologiques des thèmes tels que l’autoportrait, le stress, la colère, l’agression (causes, mécanismes, effets, possibilités de les gérer, etc.)</li> <li>• Analyse accompagnée de l’autoportrait et déduction des conséquences pour le développement de la propre personnalité</li> <li>• Jeux de rôle, auto-évaluation et évaluation des autres</li> <li>• Didactique de la branche et « enseignement pratique de conduite » (planification de la formation préliminaire, de base, principale et de perfectionnement ; conception d’une leçon de conduite pratique ; méthodes d’enseignement)</li> <li>• Leçons de conduite pour la mise en œuvre de la didactique de conduite</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d’examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	Fournisseurs de modules agréés par la CAQ

<b>Forme de prestations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Séminaire de prise de conscience de soi, offert en bloc ou à temps partiel, en groupe</li><li>• Enseignement des matières et conduite pratique offerts en bloc ou à temps partiel, en groupe ou individuellement</li></ul>
<b>Temps d'apprentissage</b>	80 heures
<b>Validité du certificat</b>	5 ans
<b>Remarques</b>	

<b>Module B7</b>	
<b>Titre</b>	<b>Stage pratique de formation</b>
<b>Conditions</b>	Certificat de compétence des modules B1 à B6
<b>Compétence</b>	Les apprenants sont en mesure de former intégralement, sous la surveillance du fournisseur de modules, cinq élèves conducteurs jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se présenter à l'examen.
<b>Certificat de compétence</b>	Sur la base de leurs compétences professionnelles pratiques, les apprenants rédigent un rapport final de stage ciblé et réfléchi qui est évalué par le fournisseur du module.
<b>Niveau de compétence</b>	3
<b>Objectif d'apprentissage</b>	<p>Les apprenants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sont en mesure de planifier, de réaliser et d'évaluer l'ensemble de la formation théorique et pratique sur la base des modules B1 à B6</li> <li>• sont capables de juger du comportement d'un élève de conduite dans le trafic mixte et face à différentes situations de trafic</li> <li>• planifient, exécutent et évaluent leurs activités de stage</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de conduite théorique et pratique intégrale de 5 élèves de conduite sous la surveillance des fournisseurs de modules agréés</li> <li>• Tenue des moyens de contrôle selon art. 15 de l'OMCo</li> <li>• Définir un profil de compétence et des sujets/objectifs pour le développement des compétences professionnelles</li> <li>• Appréciation critique des leçons dispensées, consignation des propres processus d'apprentissage, possibilités d'amélioration, etc.</li> <li>• Etablir le rapport final de stage et créer le portfolio</li> </ul>
<b>Reconnaissance</b>	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite automobile
<b>Fournisseur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournisseurs de modules agréés par la CAQ</li> <li>• Sous la surveillance des fournisseurs de modules agréés : auprès de moniteurs / monitrices de conduite qualifiés désignés par les fournisseurs de modules</li> </ul>
<b>Forme de prestations</b>	Selon réglementations internes des fournisseurs de modules agréés
<b>Temps d'apprentissage</b>	200 – 250 heures
<b>Validité du certificat</b>	1 an
<b>Remarques</b>	Les stages de formation sont réalisés sur la base des directives de l'organe responsable (règlement et directives sur le profil professionnel moniteur/monitrice de conduite).